

Séance du : 12 décembre 2016

n° 60/2016

L'an deux mille seize, le douze décembre à 17 heures 30,

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 2 décembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC,

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY, Marie-Françoise GAUBERT, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Frédéric CASTELLE, Jacques DANJOU, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Michel GALANT, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Jean-Claude LANDET, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAULT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

F.DEMANGEOT à C.ABROL, P.FRAISSE à N.CALMET, P.IZARD à G.DARNAUD, B.STUDER à JP POISSENOT, M.TARDIEU à N.NACCACHE.

En exercice : 61

Présents ou représentés : 35

Délégués suppléants :

Mmes Colette CABROL, Nelly CALMET, Nathalie NACCACHE.

Mrs Guy DARNAUD, Robert MASSICOT, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE, Rémy ZANATTA.

Excusés :

Mmes Marie-Claire GAROFALO, Sophie MANIAGO, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Bertrand GELI, Gérard LAMARQUE, Pierre MONOD, Serge OURLIAC, Jean-Pierre QUAGLIERI.

Objet : Création d'une ligne de crédit pour l'investissement

Dans le cadre du transfert du siège administratif du PETR et de son aménagement, le budget dédié à l'achat et aux travaux de rénovation va être conséquent et doit être appréhendé dans sa globalité. Ce budget est conditionné au montant des subventions, aujourd'hui non déterminé.

La création d'une ligne de crédit pour anticiper les dépenses liées aux travaux permettrait de :

- Optimiser le financement à long terme
- Réguler le fond de roulement
- Couvrir le temps entre la sollicitation et le versement réel des subventions, évitant ainsi au PETR de puiser sur sa trésorerie pour payer les entreprises.

Monsieur le Président demande donc au Comité syndical de valider le principe d'ouverture d'une ligne de crédit pour l'investissement, et d'autoriser le Président du PETR ou son représentant à signer cette convention et à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements dans les conditions prévues par le contrat, sous réserve d'un plan de trésorerie démontrant son utilité et validé par la Commission finances du PETR.

Monsieur le Président, après consultation des différents établissements bancaires, propose de contracter, auprès de l'établissement bancaire jugé le plus favorable par la Commission finance du PETR cette ligne de crédit d'un montant de 1 000 000 € destinée à faciliter l'exécution budgétaire.

Il ajoute que cette ligne de trésorerie paliera à l'emprunt durant l'attente de notification des subventions et de la vente de l'actuel siège administratif.

Les utilisations de cette ligne de trésorerie seront remboursées au gré par le PETR du Pays Lauragais.

Monsieur le Président prend l'engagement d'utiliser ce concours pour faciliter l'exécution budgétaire et d'affecter les ressources procurées par ce concours en trésorerie.

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- 1°) **D'approuver** le projet,
- 2°) **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à ouvrir une ligne de trésorerie auprès de l'établissement bancaire jugé le plus favorable par la Commission finance du PETR,
- 3°) **De donner** toute délégation à Monsieur le Président ou son représentant pour signer les documents afférents à ce contrat,
- 4°) **De s'engager** à créer les ressources nécessaires au remboursement de ces financements.

Fait à Avignonet Lauragais, le 12 décembre 2016.

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr